CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RODEZ
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2026

VILLE de RODEZ
CCAS

BP 840
12000 RODEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil d'Administration
En exercice : 13 Présents : 9 Administrateur(s) excusé et représenté : 1 Administrateur(s) excusé et non représenté : 3
Votes Pour : 10 Votes Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le mardi 13 octobre à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mercredi 7 octobre 2026, s'est réuni, à l'Hôtel de Ville, sous le Présidence de Monsieur Serge JULIEN, Vice-Président.

Administrateurs présents :
Mesdames Isabelle GARDAI KALB, Annick GINISTY ANDRIEU, Catherine PELAMOURGUES CANITROT, Agnès VALADIER
Messieurs Cyril BOUSQUET, Clovis DESTREBECQ, Serge JULIEN, Michel MIRMAN, Brice RAMONDENC

Administrateur excusé et non représenté :
Monsieur Stéphane MAZARS
Mesdames Michèle CALMEL et Laura RENIER

Administrateurs excusés et représentés :
Madame Elodie MIQUEL (pouvoir à M. Clovis DESTREBECQ)

Secrétaire de séance : Madame Aurore ALBINET

DELIBERATION N°2026.071 – EHPAD COMBAREL - RECONDUCTION DE CREDITS D'INVESTISSEMENTS

L'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales permet à l'organe délibérant d'autoriser l'exécutif d'une collectivité à engager certaines dépenses d'investissement avant le vote de l'EPRD 2027.

Cette autorisation est limitée au quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2027 et précise le montant et les affectations des crédits. Certaines opérations d'investissement s'avèrent nécessaires avant que ne soit adopté le budget de l'exercice 2027 de l'EHPAD COMBAREL.

Les lignes budgétaires concernées sont les suivantes :

	Articles	Désignations	Crédits votés en 2026	Montants à prendre en compte	Crédits ouverts – Exercice 2027
Titre 1					
	1641	Emprunts	198 415,43 €	198 415,43 €	49 603,86 €
	165	Dépôts et cautionnements	30 000,00 €	30 000,00 €	7 500,00 €
	1678	IGAAC	100 000,00 €	100 000,00 €	25 000,00 €
Total Titre 1			328 415,43 €	328 415,43 €	82 103,86 €

Titre 2					
	2181	Installations générales	20 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €
	2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00 €	15 000,00 €	3 750,00 €
	2184	Mobilier	3 000,00 €	3 000,00 €	750,00 €
Total Titre 2			38 000,00 €	38 000,00 €	9 500,00 €
Total dépenses Investissement			**366 415,73 €**	**366 415,73 €**	**91 603,86 €**

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., à l'unanimité, par 10 voix pour, autorise Monsieur le Président sur le fondement et dans la limite des dispositions précitées, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption de l'EPRD 2027.

La Secrétaire de séance

Aurore Albinet,
Directrice du CCAS

Par délégation du Président,
Le Vice-Président du C.C.A.S.

Serge JULIEN

Le Président certifie exécutoire la présente délibération
Transmise en Préfecture le 22 octobre 2026
Publiée le 22 octobre 2026

Délais et voies de recours : Conformément aux articles R.421-1 et R421-5 du Code de la Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Président ou de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n°2026.071 : EHPAD COMBAREL - Reconduction de crédits d'investissements

Date de décision: 13/10/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 22/10/2026

Numéro de l'acte : 20261013_071

Identifiant unique de l'acte : 012-261201073-20261013-20261013_071-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .3
Finances locales
Decisions budgetaires
document budgétaire

Date de la version de la classification : 29/08/2019

Nom du fichier : Délib. 2026.071 EHPAD COMBAREL Reconduction de crédits d'investissements.pdf (99_DE-012-261201073-20261022-20261013_071-DE-1-1_1.pdf)